

Question orale de M. M. Wyngaard : Adresses mail utilisées dans le cadre des communications officielles de la commune.

M. Wyngaard a constaté avec un certain étonnement que les divers supports annonçant la tenue d'événements organisés par la commune mentionnaient comme adresse de référence pour des informations complémentaires l'adresse mail privée de l'échevin concerné. Il s'agissait en l'occurrence des dépliants, affiches, insertions dans le Wolvendael, annonçant des manifestations telles que « Jeunesse en fête », « Le Parvis fait son cinéma » ou « Ukkeleir ».

Auparavant, l'adresse officielle pour ce type d'activités était celle du service compétent, jeunesse@ucclle.brussels, ce qui semble au demeurant constituer une solution plus appropriée. Sans évidemment y voir un drame, M. Wyngaard souhaiterait que ce phénomène ne se reproduise plus à l'avenir et surtout ne fasse pas l'objet d'une généralisation applicable à d'autres événements ou d'autres départements de la commune. Il faut veiller à ce que les adresses mail de référence pour les communications relatives à des événements organisés et financés par la commune soient de préférence celles des services concernés (service@ucclle.brussels) ou à la rigueur l'adresse officielle de l'échevin intéressé. Ce serait d'autant plus judicieux que la réglementation visant la protection des données à caractère personnel et le respect de la vie privée est particulièrement stricte en matière d'utilisation des adresses mail d'autrui. Le groupe Ecolo souhaiterait que chaque conseiller communal puisse, s'il le désire, disposer d'une adresse mail @ucclle.brussels. Dès lors, M. Wyngaard aimerait savoir si le Collège prend en considération les balises évoquées à propos des communications autour d'événements organisés et financés par la commune, s'il s'engage à faire respecter ces balises à l'avenir et s'il est disposé à généraliser sur base volontaire les adresses mail @ucclle.brussels.

M. l'Echevin Dilliès estime tout à fait pertinentes les considérations développées par M. Wyngaard. En réalité, lorsqu'on a plusieurs adresses mails, il est plus facile de réceptionner l'ensemble des adresses sur une adresse servant de réceptacle car cette dernière permet de répondre tout de suite aux nombreuses questions susceptibles d'être posées sur divers événements, y compris le soir et le week-end. Et il convient donc d'orienter l'adresse officielle dans un flux en sens inverse. Ce processus a d'ailleurs déjà fait l'objet d'une correction pour les dépliants relatifs à Ciné-Dimanche et à Halloween. Selon M. l'Echevin des Nouvelles technologies, il est tout à fait possible de procéder à la généralisation des adresses mails évoquée par M. Wyngaard, notamment via le système BOS.